

## Règlement particulier

### **45° Course de Côte automobile Régionale de Bettant**

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

L'association Sportive Automobile ESCA Plastics Vallée organise le dimanche 1er août 2021, avec le concours de l'Ecurie Luisandre, une épreuve automobile de Course de Côte Régionale dénommée :

#### **45° COURSE DE COTE REGIONALE DE BETTANT**

Cette épreuve compte pour la coupe de France de la Montagne de 2021, coef 1 et le Championnat de la Ligue Rhône-Alpes du Sport Automobile.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Rhône-Alpes sous le n° R 18 en date du lundi 14 juin 2021.

Le présent règlement a été enregistré par la Fédération Française du Sport Automobile sous le n° 360 en date du lundi 14 juin 2021.

## **Article 1P. ORGANISATION DE LA COURSE**

### **1.1P. OFFICIELS**

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M MORANGE Robert – lic n°1981
Membres du Collège des Commissaires Sportifs :	M MOLINES Robert - lic n° 4107/0505
Membres du collège des commissaires sportifs :	M PETTEX MUFFAT Michel lic n°3307/0509
Directeur de Course :	M HERITIER Thierry - lic n° 1713/0515
Directeur de Course adjoint :	M PETIT Dorian lic n°45401/0509
Commissaires techniques (B minimum) responsable :	M PETITON Alain - lic n°2732/0505
	M RANCON Jean-Marc - lic n°14085/0515
	M CARRE Jean Claude lic n°13049-1428
Chargé de la mise en place des moyens :	M PETIT Dorian lic n°145401/0509
Chargée des relations avec les concurrents :	Mme TRAMONT Emilie – lic n° 179234/0514
	Mme PERRIN Nathalie lic n°1716 / 0515
Chargé des commissaires de route :	M DALPHIN Clément – lic n°201587
Chronométrateur :	M GUINAMARD Christophe - lic n°14571/0505
Observateur comité :	EN COURS...
Médecin urgentiste :	M le Docteur PAGET Philippe
Premiers secours de l'Ain :	M IANIRO Jérôme
Président ASA ESCA :	M BESSON Hervé - lic n°15182/0509
Président Ecurie Luisandre :	M PETIT Dorian - lic n°45401/0509

### **1.2P. HORAIRES**

Clôture des engagements le mardi 27 juillet 2021 à 21h00.

Publication de la liste des engagés le Jeudi 29 Juillet 2021 à 21H00.

Vérifications administratives le samedi 31 Juillet 2021 de 10h00 à 18h30 et le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 de 7h00 à 8h00.

- Lieu : salle des fêtes de Bettant

Vérifications techniques le samedi 31 Juillet 2021 de 10h30 à 19h00 et le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 de 7h15 à 8h15.

- Lieu : parking de la salle des fêtes de Bettant

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais, le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 8h30. Briefing des commissaires le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 7h00 à la salle des fêtes de Bettant.

**Essais :**

Essais non chronométrés le samedi 31 Juillet 2021 de 18h à 20h30. (non obligatoire)

Essais non chronométrés le dimanche 1er août 2021 de 8h30 à 9h45.

Essais chronométrés le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 de 10h00 à 12h15.

Possibilité d'une manche de course avant 12h45 dans la mesure du possible avec l'accord du directeur de course.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course, le dimanche 1er août 2021

Briefing des pilotes le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021, place de la Mairie à Bettant après les essais

**Courses :**

- 1<sup>ère</sup> montée : le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à partir de 13h30
- 2<sup>ème</sup> montée : le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021, 15 min après la fin de la 1<sup>ère</sup> montée
- 3<sup>ème</sup> montée : le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021, 15 min après la fin de la 2<sup>ème</sup> montée

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatifs et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de la Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

Podium et remise des prix le dimanche 1er août 2021 à l'issue du délai des réclamations, devant la Mairie de Bettant (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Les chèques correspondants à leur prix ainsi que le palmarès seront envoyés aux concurrents primés, par voie postale, dans les 48 heures.

Réunion du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 7h15 à la salle des fêtes de Bettant.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

**1.3P. VERIFICATIONS**

Vérifications administratives, le samedi 31 Juillet 2021 de 10h15 à 18h30 et le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 de 7h00 à 8h00, à la salle des fêtes de Bettant.

Vérifications techniques, le samedi 31 Juillet 2021 de 10h30 à 19h00 et le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 de 7h15 à 8h15, sur le parking de la salle des fêtes de Bettant.

Vérifications nécessitant un démontage :

Elles seront effectuées au garage BOLLEY – 01500 TORCIEU

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence. Ils sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle, soit le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 8h15.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 7h15.

Pesage des voitures libre ou obligatoire sur le parking de la salle des fêtes de Bettant à l'issue de la première montée de course.

## Article 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côtes et slaloms.

## Article 3P. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante, jusqu'au mardi 27 juillet 2021 à minuit :

**Ecurie Luisandre**  
**B.P 20433**  
**01504 AMBERIEU-EN-BUGEY Cedex**  
**PETIT Dorian 0607728931**  
**E-mail : [ecurie.luisandre@orange.fr](mailto:ecurie.luisandre@orange.fr)**

Les frais de participation sont fixés à 360€, réduits à 180€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur, eux-mêmes réduits à 165€ pour les licenciés de l'ASA ESCA Plastics Vallée.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation (chèque à l'ordre de L'Ecurie Luisandre). Tout engagement non accompagné du chèque correspondant sera retourné à son expéditeur.

Si, 4 jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Tél. pour annulation (trésorier) : 06 08 09 09 14 (laisser message) ou mail obligatoire, aucun remboursement ne sera effectué sans confirmation.

## Article 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 130.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

**« DOUBLE MONTE ADMISE »**

### 4.2P. CARBURANT-PNEUMATIQUES-EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

#### 4.2.7. ÉCHAPPEMENT

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

### 4.3P. NUMÉROS DE COURSES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

### 4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

## Article 5P. PUBLICITÉS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms. Publicité obligatoire et publicité optionnelle seront communiquées par un additif au présent règlement.

## Article 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. PARCOURS

La Course de Côte de Bettant se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu par l'article 7 du règlement standard.

Départ : sur la D77a au panneau de fin d'agglomération de Bettant en direction de Vaux-en-Bugey.

Arrivée : sur la D77a à la côte 350.

Pente moyenne : 7,5 %

Longueur du parcours : 1500m

Modalités de retour au départ : en convoi par la route de course et itinéraire fléchés

Parc de départ : sur le parking de la Mairie de Bettant

Parc d'arrivée : sur la D77a, 300m après l'arrivée

### 6.2P. ROUTE DE COURSE

Accès au départ en suivant les consignes des commissaires.

### 6.3P. FILE DE DÉPART

File de départ : sur la D77a, de l'intersection avec la D5 jusqu'au point Stop précédant le départ.

### 6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

### 6.5P. PARCS CONCURRENTS

Les parcs concurrents seront situés à l'entrée de Bettant en venant d'Ambérieu-en-Bugey, sur le côté gauche de la D77a. Pour la répartition des groupes, voir le plan affiché à l'entrée du parc.

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 13h30 le samedi 31 juillet 2021.

Les remorques devront être garées aux endroits indiqués prévu à cet effet.

### 6.6P. PARC FERMÉ FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office du classement) pour tous les concurrents classés est situé sur le parking face à la Mairie de Bettant.

### 6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIEL

Les tableaux d'affichage seront placés :

- Pendant les vérifications, au parc des vérifications sur le parking de la salle des fêtes de Bettant.
- Pendant les essais et la course au parc de départ, sur le parking face à la Mairie de Bettant.
- Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leur seront opposables. Les pilotes assumeront seules les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part, des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure précédant leur départ.

### 6.8P. PERMANENCE

Pendant toute la manifestation, une permanence se tiendra à la salle des fêtes de Bettant.

Téléphone en permanence : Dorian PETIT 06 07 72 89 31

Centre de secours le plus proche : AMBÉRIEU-EN-BUGEY | Téléphone : 18

## Article 7P. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

### **7.2P. CONFÉRENCE AUX PILOTES (BRIEFING)**

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu sur la place de la Mairie de Bettant, le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à 13h00. La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

### **7.3P. COURSE**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Procédure de départ : feux tricolores

#### 7.4P. ÉCHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

L'échauffement des pneumatiques par déplacement des voitures n'est pas autorisé. Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

### Article 8P. PÉNALITÉS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

### Article 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.  
Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course.

### Article 10P. PRIX

Les prix en espèces ne sont pas cumulables. Dans tous les cas, sera donnée la valeur la plus élevée.

<b>Scratch</b>	1 <sup>er</sup> prix	600 €	
	2 <sup>e</sup> prix	470€	
	3 <sup>e</sup> prix	350€	
	4 <sup>e</sup> prix	270€	
	5 <sup>e</sup> prix	220€	
<b>Groupe</b>	1 <sup>er</sup> prix	220 €	(110€ si moins de 3 partants)
	2 <sup>e</sup> prix	175€	(si plus de 4 partants)
	3 <sup>e</sup> prix	130€	(si plus de 8 partants)
	4 <sup>e</sup> prix	100€	(si plus de 11 partants)
<b>Classe</b>	1 <sup>er</sup> prix	190 €	(85€ si moins de 4 partants)
	2 <sup>e</sup> prix	145€	(si plus de 4 partants)
	3 <sup>e</sup> prix	100€	(si plus de 6 partants)
	4 <sup>e</sup> prix	70€	(si plus de 9 partants)
<b>Dames</b>	1 <sup>er</sup> prix	180€	
	2 <sup>e</sup> prix	140€	(si plus de 3 partantes)
	3 <sup>e</sup> prix	100€	(si plus de 6 partantes)

**Record** Une prime de 400€ sera attribuée au record battu (51''067''')

*Les coupes ne sont pas cumulables (sauf 1<sup>ère</sup> coupe dame).*

<b>Scratch</b>	1 coupe aux 3 premiers
<b>Groupe</b>	1 coupe aux 3 premiers (si au moins 10 partants)
	1 coupe aux 2 premiers (si au moins 7 partants)
<b>Classe</b>	1 coupe aux 3 premiers (si au moins 10 partants)
	1 coupe aux 2 premiers (si au moins 7 partants)
<b>Dames</b>	1 coupe à la 1 <sup>ère</sup> dame

La remise des prix se déroulera sur le podium devant l'église de Bettant, le dimanche 1<sup>er</sup> août 2021 à l'issue du délai des réclamations (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Groupe : ASA ESCA Plastics Vallée ECURIE Luisandre	N° de Course :
Classe :	

### 45° Course de Côte Automobile Régionale de BETTANT

#### Bulletin d'engagement

(Clôture des engagements le 27 juillet 2021)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Téléphone : ..... Groupe sanguin : .....

ASA : ..... Ecurie : .....

Code ASA : ..... N° Licence 2021 : .....

**Possibilité de Licence a la journée.**

Permis de conduire n° : ..... Par : .....

Délivré le : .....

#### Caractéristiques du véhicule engagé

Marque : ..... Modèle : .....

Cylindrée exacte : ..... Immatriculation : .....

Année de construction : ..... Passeport technique n° : .....

Groupe : ..... Classe : .....

Ci-joint le montant des droits d'engagement (voir article 3.1P du règlement) avec publicité, soit 180€ ou 165€ pour les licenciés de l'ASA ESCA Plastics Vallée.

Paiement par chèque à l'Ecurie Luisandre.

Tout engagement non accompagné des droits d'inscription sera refusé.

**EN CAS D'ANNULATION – MAIL OBLIGATOIRE**

Enregistré le : ..... Montant : .....

Espèces  Mandat  Chèque bancaire n°

Lieu .....  Banque

Il est rappelé que la présentation de la fiche d'homologation du véhicule aux vérifications techniques est obligatoire ainsi que le passeport technique.

Les conducteurs déclarent sur l'honneur qu'ils ne sont pas, à ce jour, sous le coup d'une suspension de permis de conduire et qu'ils s'engagent à renoncer à leur participation à l'épreuve au cas où ils se trouveraient dans cette situation au moment de son déroulement.

De même, ils s'engagent à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Il est rappelé que tout licencié ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date de deux épreuves organisées par des associations sportives différentes (article 68 du code sportif international) : « *le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il s'est engagé* ».

Nous, soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et de règlementation générale applicable. Nous certifions que tous les renseignements indiqués sur la présente demande sont rigoureusement exacts.

Fait à : ..... Le : .....

Signature

Ecurie Luisandre - BP. 20433  
 01504 AMBERIEU-EN-BUGEY Cedex  
 Tél. 0607728931 - Email : [ecurie.luisandre@orange.fr](mailto:ecurie.luisandre@orange.fr)

Groupe :	Observations :
Classe :	
Visa :	

#### Nouveau :

Je participe à la montée d'essais libres (non-obligatoire) du samedi 31 Juillet 2021 à partir de 17h.

oui  non